

Zeitschrift:	Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber:	Office fédéral de l'énergie
Band:	- (2013)
Heft:	5
Artikel:	Investissements dans les technologies énergétiques innovantes et les infrastructures énergétiques
Autor:	Schmid, Thomas
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-644111

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Investissements dans les technologies énergétiques innovantes et les infrastructures énergétiques

En Suisse, le marché de l'énergie bouge et offre de grandes opportunités pour les prochaines années. Les investisseurs institutionnels sont intéressés par les possibilités d'investissement attrayantes dans le secteur de l'énergie, pour diversifier leur portefeuille de placements et pour s'assurer des rendements.

Ces prochaines décennies, le marché de l'énergie aura un énorme besoin en capitaux que les fournisseurs d'électricité ne pourront pas couvrir eux-mêmes en raison de l'instabilité du marché. Dans le même temps, on exige des investisseurs institutionnels en Suisse qu'ils obtiennent des rendements intéressants en acceptant des risques raisonnables dans le contexte actuel de taux bas.

Il existe différents types d'investisseurs et d'investissements énergétiques

Un appétit de risque différent, un investissement débutant à un moment différent et le volume de capitaux à disposition définissent les investisseurs.

Les investisseurs qui réfléchissent au rendement-risque attachent beaucoup d'importance à un investissement dans une nouvelle technologie énergétique risquée ou au contraire dans une infrastructure énergétique disposant d'une technologie ayant fait ses preuves (Clean Energy & Infrastructure). Ils distinguent également entre les possibilités de placements cotés ou non en bourse. Depuis plusieurs années, les investisseurs institutionnels investissent dans des sociétés énergétiques cotées en bourse. Des investissements directs dans des sociétés non cotées sont beaucoup plus complexes et aussi décisifs pour le virage énergétique. En effet, la plupart des projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont réalisés par des PME, des particuliers et d'autres sociétés non cotées. Pour les caisses de pensions en particulier, les investissements durables et sur le long terme dans l'infrastructure énergétique sont intéressants. La création d'une nouvelle

catégorie officielle de placements «Infrastructures» pourrait faciliter l'investissement de ces caisses dans ce secteur.

Les investissements directs dans les infrastructures énergétiques sont décisifs

Pour réussir le virage énergétique, j'estime qu'il faut différents investisseurs avec un appétit de risque différent et de grands volumes de capitaux ainsi que d'étroites interactions entre les particuliers, la branche de l'énergie et la Confédération. Les investisseurs institutionnels accordent beaucoup d'importance à des conditions-cadres claires. Il est dès lors crucial que le Parlement se prononce rapidement et explicitement sur la Stratégie énergétique 2050. Tant qu'aucune décision claire n'aura été prise concernant l'option retenue, les investisseurs institutionnels seront réticents.

Pour que les investisseurs s'intéressent davantage à investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ils doivent être très bien informés des chances et des risques des marchés et disposer de véhicules de placements gérés professionnellement. Les premiers véhicules de placements suisses de ce type ont du succès sur le marché. Mais quels sont les meilleurs placements pour les investisseurs institutionnels? Je pense que les placements dans le secteur Clean Energy & Infrastructure disposant de technologies prêtées à la commercialisation sont plus appropriés pour la branche de l'énergie et le virage énergétique, galvanisant le secteur développement en amont et des entreprises novatrices; le profil rendement-risque est alors plus facile à évaluer pour des investisseurs comme les caisses de pensions. Quant aux investissements à

risques très élevés, ils doivent être le fait d'investisseurs ayant le goût du risque (business angels; investisseurs en capital-risque, etc.) ou de la Confédération, avec les fonds destinés à la recherche et au développement et des mesures de couverture des risques.



Thomas Schmid est membre fondateur, président de la Direction et membre du Conseil d'administration de Fontavis, une entreprise indépendante de conseil en placements et de gérance de fortune, spécialisée dans les investissements de capitaux dans la Clean Energy et les infrastructures en Suisse.

L'opinion exprimée sous cette rubrique reflète celle de l'auteur et ne correspond pas forcément à la position officielle de l'Office fédéral de l'énergie.